

DEC132910DR02

Décision portant nomination de Mme Luciana Morla aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° ERL7226 intitulée Physiologie, physiopathologie et génomique rénales

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 123228DGDS du 21/12/2012 portant prorogation de l'unité mixte n°ERL7226 intitulée Physiologie, physiopathologie et génomique rénales et nommant M. Alain Doucet en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 22/03/2013 ;

Considérant que Mme Luciana Morla a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS du 20/01/2004 au 22/01/2004 et du 10/02/2004 au 12/02/2004,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Luciana Morla, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°ERL7226 intitulée Physiologie, physiopathologie et génomique rénales à compter du 01/01/2013.

Mme Luciana Morla exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Luciana Morla est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 03/10/2013



Le directeur de l'unité
Alain Doucet

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa de la déléguée régionale Paris 6 de l'Inserm
Sylviane Inocencio

